



## **Mesdames, Messieurs les candidats aux Élections Départementales pour le Canton de Friville**

Notre Association Ault Environnement est en particulier engagée depuis maintenant plus de deux ans dans la défense du trait de côte de la Ville d'Ault après avoir été interpellée par des habitants de son front de mer.

Après l'annonce de la destruction de 80 maisons, ceux-ci ont été en particulier stupéfaits de découvrir des projets forts avancés résumés dans le « scénario belvédère » :

Projet d'expérimentation d'un recul stratégique des activités et des biens en particulier vers le site du Moulinet qui appartient au Syndicat Mixte.

Ces projets préparés dans le dos des aultois portent non seulement préjudice aux résidents du front de mer mais compromettraient gravement l'avenir d'Ault en rayant de la carte le patrimoine architectural balnéaire qui contribue à l'identité du site, en coupant le centre-ville de sa plage et en abandonnant les ouvrages de protection face à la mer.

Heureusement le Syndicat Mixte semble lever le pied sur la mise en place de ces projets. Les contestations de notre association n'y sont probablement pas étrangères même s'il n'y a pas encore de dialogue.

Vous pourrez consulter notre site Internet [www.ault-environnement.com](http://www.ault-environnement.com) l'historique et l'actualité de nos démarches.

Le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, constitué actuellement de Conseillers Généraux de la Somme et de Maires de Communes du littoral a été investi par l'État pour la gestion du trait de côte.

**Vous serez peut-être appelés à y siéger et nous souhaiterions connaître votre position sur la problématique aultoise en particulier en répondant aux questions ci-dessous :**

- Jusqu'à maintenant le Syndicat Mixte a tout fait pour dissimuler les projets pour Ault. Nous avons obtenu les documents en ayant gain de cause auprès du Tribunal Administratif d'Amiens.

**Etes-vous personnellement prêt à prendre connaissance de nos positions et à nous rencontrer avant de délibérer au Syndicat Mixte sur les sujets concernant l'aménagement de notre commune ?**

- Un Plan de Prévention des Risques est en cours d'élaboration sous la gouvernance du Sous-Préfet d'Abbeville. Nous estimons que la définition des aléas a été réalisée avec beaucoup d'approximations et n'a pas tenu compte de la diversité des éléments constituant notre trait de côte . Il définit une seule zone à risques forts, la zone rouge correspondants aux périls prévus à 100 ans. Cette zone correspond à une bande de 70 m en retrait du bord de falaise. Un règlement sévère devrait y restreindre fortement les possibilités d'aménagement et contrarier fortement la qualité de vie des habitants de cette zone.

**Etes-vous disposés à intervenir avec nous auprès de l'Etat pour que ce PPR soit réexaminé en particulier au niveau du zonage et prenne mieux en compte la qualité de vie des habitants du front de mer qui seront concernés par le règlement du PPR?**

- Le syndicat Mixte est aussi acteur principal d'un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) . Il semblerait que plusieurs fiches actions concerneront notre commune et devraient prendre en compte les éléments non retenus lors de l'élaboration du PPR ( problèmes de ruissellements des eaux, surveillance et entretien des ouvrages de protection contre l'érosion marine) . Là encore tout se déroule sans aucune concertation, sans aucune information des personnes concernées. Nos demandes pour participer à ces travaux sont restées sans réponse, nous représentons tout de même près de 180 adhérents tenus informés de ces problèmes et que certains aussi connaissent bien dans leur profession.

**Quelle place comptez vous donner aux associations comme la nôtre dans votre future responsabilité représentative ?**

Dans l'attente de vos réponses que nous communiquerons à nos adhérents, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Pour le Conseil d'Administration de l'Association Ault Environnement,  
le Président, Bernard Motuelle

Association Ault Environnement  
ault.environnement@yahoo.com  
85 bis avenue du Général Leclerc  
80460 AULT